



abus de confiance sur contrat automobile

Par **coutel**, le **04/10/2009** à **14:54**

bonjour,

je suis allé voir une voiture neuve chez la concession, nous avons parlé pendant 30 minutes d'un apport de environ 9000 (5000 de mes grand parents + les miens) plus un crédit d environ 10 000 euros. pendant la vente il n'a jamais été question ni mentionné) d achat comptant je n'ai absolument pas 18900 euro a sortir je n'ai pas du tout cette somme. pendant la conversation sur le credit et le cheque de blocage du vehicule , le vendeur a cocher l inverse de ce que nous parlions. on avais dit credit il a cocher comptant, on avait dit cheque de blocage il a coché cheque d acompte.

nous avons été très bête je l avoue de ne pas avoir bien relu le contrat et de signé au comptant, c'est la notre erreur.

mais il n'a jamais été question de comptant je n'ai pas les sous .

le vendeur m'avais aussi dit qu ils aurais un taux de credit interressant a partir de ce vendredi a 4.5%, qu il me rappelait le samedi matin pour me tenir au courant, tout ça en cochant sur le contrat toute les case au comptant en barrant les credits comme si nous n en avions jamais fait allusion.

je suis donc retourné a la source pour discuter avec eux. la conversation a été enregistré et on entend très bien ce qu il ce dit).

je leur ai dit que j'avais été signé malgré moi car j'ai fais confiance au vendeur sur le credit, et qu il a coché au comptant. il m'a répondu insu ou pas insu vous avez signé!! je lui ai demandé de basculer sur un credit car je n'avais pas du tout les sous pour le comptant il a refuser net!!!

je tiens aussi a dire quelques petites choses qui j espere pourraient me servir comme par exemple:

1/ au debut de l entretien enregistré (1 semaine après la vente), le vendeur dit **A CE JOUR VOUS NE SAVEZ PAS SI VOUS VOULEZ PAYER COMPTANT OU BIEN FAIRE UN PETIT CREDIT!** alors qu il a coché comptant!!

2/ vous n avez pas fait de demarche de credit a votre banque alors j'ai coché au **COMPTANT!**

3/ il dit aussi mots pour mots: "insu ou pas insu, tres clairement aujourd hui vous n avez pas monté de dossier de credit a la base hein!!!, donc après il a coché au comptant, tort ou pas tort ou rappelé ou pas rappelé, ce que je veux simplement dire par là, après c'est même pas une notion d age, qu on est 18 ou 60 ans, c'est simplement le fait de dire quand on prend un engagement, on va jusqu au bout de cet engagement."

Par **lilasdavila**, le **02/03/2014** à **18:56**

ABUS DE CONFIANCE contrat automobile? Moi aussi, je viens de vivre la même arnaque.

Les gens ont honte de se manifester, on leur reproche de n'avoir pas lu le contrat et de n'avoir pas su que le contrat comptant ne se rétracte pas. J'ai fait une pétition, je serais heureuse qu'on la signe:

<http://lilas-davila.e-monsite.com/blog/arnaque-au-contrat-au-comptant.html>

Merci d'avance